



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Préfecture de La Réunion

Pôle régional santé publique
et cohésion sociale

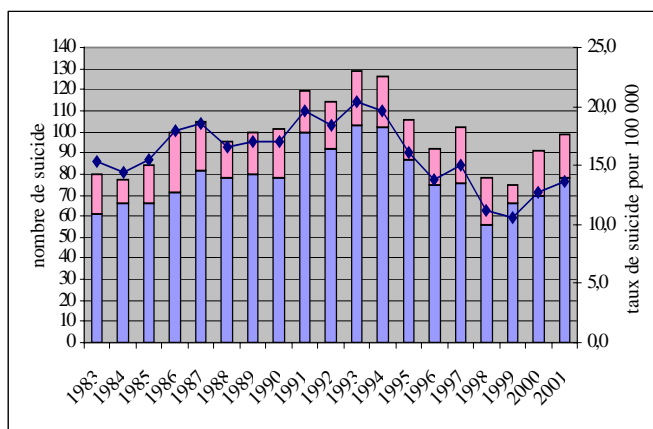
Direction Régionale
des Affaires Sanitaires et Sociales

Le suicide à La Réunion

L'INSERM procède à la codification des bulletins des causes médicales de décès remplis par les médecins : les dernières données disponibles concernent l'année 2001. Ces statistiques de mortalité ne sont toutefois pas exemptes de biais et conduisent à une sous-estimation du nombre de décès par suicide du fait d'un défaut de déclaration par les instituts médico-légaux ou de l'existence de « suicides cachés » inscrits dans d'autres causes de décès comme les accidents, les intoxications.

Evolution du suicide de 1983 à 2001

Graphique 1 : Nombre de suicides et taux de suicide à la Réunion de 1983 à 2001.



Source : INSERM

Malgré une évolution irrégulière, l'évolution du suicide à La Réunion peut être regroupée en deux phases.

Tout d'abord, une période de forte croissance de 1983 à 1993, année où l'on enregistre le plus important nombre de suicide

des deux dernières décennies (129). Sur cette période, le nombre de suicides a connu une croissance de 61%.

Depuis 1993, nous constatons une diminution des suicides de 30% qui n'atteignent plus que 99 en 2001.

Fait inquiétant et récent, depuis 1999, le nombre de suicides croît constamment de x % par an.

La courbe indiquant le nombre de suicides pour 100 000 habitants connaît la même tendance que le nombre brut de suicide. Les valeurs extrêmes de ce taux de suicide sont enregistrées en 1993 (20.4 suicides pour 100 000 habitants) et en 1998 (11.3 suicides). La reprise de l'augmentation du nombre de suicides est également visible à travers ce taux puisqu'il a augmenté de 3 points entre 1999 et 2001.

Répartition par âge et sexe

Un suicide masculin très prononcé... 8 suicides sur 10 sont masculins

Le suicide demeure très majoritairement une cause de décès

masculine. Le segment rose (*graphique 1*), représente le nombre de suicide féminin sur l'ensemble des suicides d'une année. Le pourcentage de suicide féminin connaît son niveau le plus faible en 1984 avec 14.3% de l'ensemble des suicides de l'année (soit 11 suicides) et atteint son maximum en 1986 avec 29% de l'ensemble des suicides (soit 29 suicides). De 1983 à 2001, les suicides féminins représentent 20.6% (386 des 1873 suicides) de l'ensemble des suicides de la période.

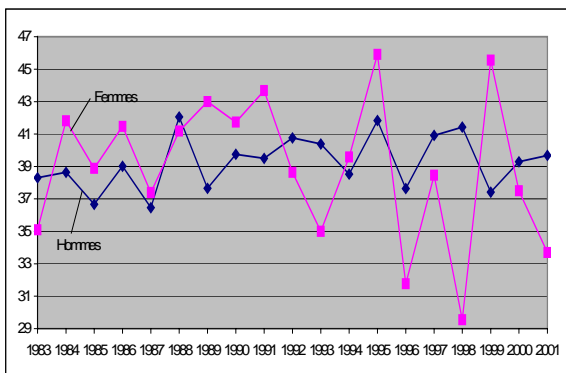
385 suicides d'hommes pour 100 suicides de femme

Sur la période 1983-2001, le taux de masculinité des décès par suicide est en moyenne de 385 hommes pour 100. Il atteint son apogée en 1999, où pour 100 femmes suicidées correspond 733 hommes ! A titre comparatif, en 2001, le rapport de masculinité sur l'ensemble des décès s'élève à 135 hommes pour 100 femmes¹.

Un suicide qui intervient plus tard ...

Sur la période allant de 1983 à 2001, l'âge moyen des hommes au suicide est de 39.3 ans tandis que celui des femmes s'élève à 38.9 ans. L'évolution d'une année à l'autre de cet âge moyen est aléatoire en raison des petits effectifs concernés. Le graphique 2 indique bien cette fluctuation annuelle de l'âge moyen au suicide.

Graphique 2 : Age moyen aux suicides des hommes et des femmes réunionnais de 1983 à 2001

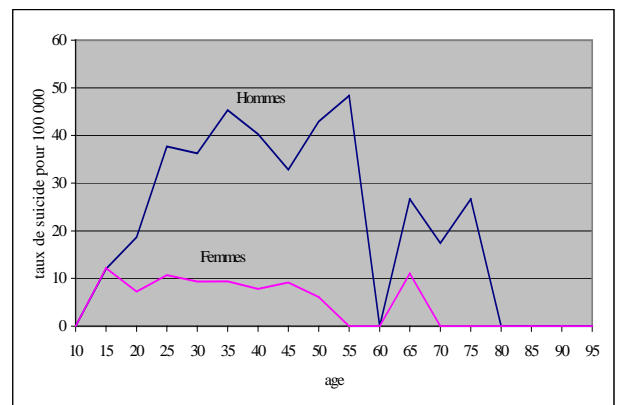


De plus, il existe une modification de la structure par âge des suicidés. Chez les hommes, les suicides des 15-30 ans représentent 47% du nombre total de suicides sur la période 1983-1989. Cette proportion est tombée à 41% en 2000-2001. Le suicide des hommes intervient donc plus tard dans la vie.

Pour les femmes, la part des suicides des 15-35 ans passe de 33% sur la décennie 80 à 50% en 2000-2001. A l'inverse des hommes, les femmes tendent à se suicider à un âge de plus en plus jeune.

Taux de suicide par âge et sexe

Graphique 3 : Taux de suicide par âge et sexe à La Réunion en 2001



Le taux de suicide calculé pour chaque sexe et pour chaque groupe d'âge permet une comparaison non biaisée par des effets de structures par âge et/ou sexe.

Les taux de suicide par âge des hommes réunionnais sont supérieurs à tous les âges à ceux des femmes (*Graphique 3*). Les taux féminins dépassent rarement les 10 suicides pour 100 000 individus tandis que pour les hommes le taux le plus important est de près de 50 suicides pour 100 000 individus (atteint à 60 ans). Cela confirme le fait que le suicide intervient beaucoup plus fréquemment chez les hommes.

¹ Pour 100 femmes qui décèdent, correspond 135 décès d'hommes

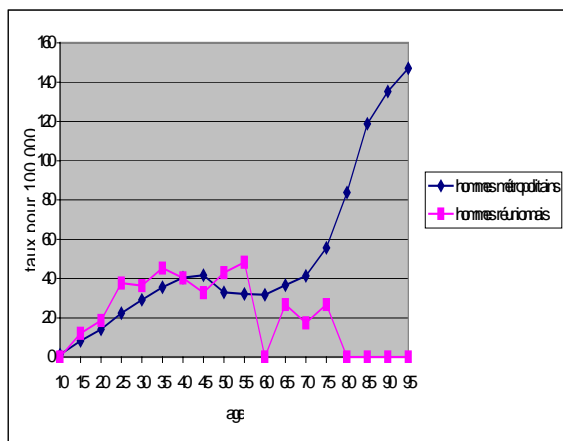
Comparaison avec la métropole

Les hommes réunionnais se suicident plus fréquemment que les métropolitains aux âges jeunes (avant 40 ans) et entre 50 et 55 ans. Après cet âge, les taux de suicide des hommes métropolitains croissent constamment pour dépasser entre 80 et 85 ans le seuil des 100 suicides pour 100 000 hommes. A partir de 80 ans, le taux de suicide des hommes réunionnais devient nul (Graphique 4).

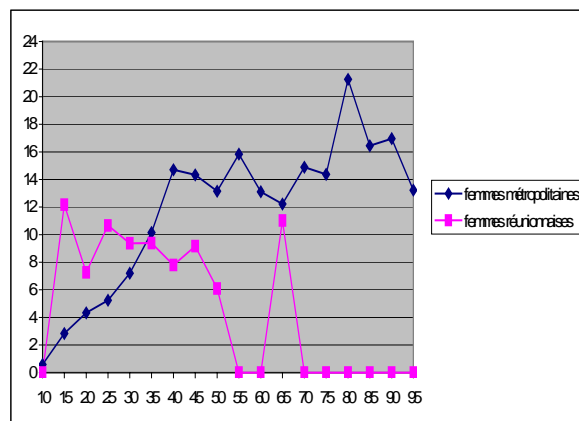
Pour les femmes, nous pouvons faire les mêmes constatations que chez les hommes : un taux de suicide supérieur aux âges jeunes pour les femmes réunionnaises et nul aux âges élevés. Avant 35 ans les femmes réunionnaises se suicident plus que les femmes métropolitaines. Passé cet âge, les taux métropolitains demeurent constamment supérieurs à ceux des femmes réunionnaises. A partir de 70 ans, le taux de suicide des femmes réunionnaises devient nul. (Graphique 5)

L'apparition précoce du suicide chez les réunionnais provient probablement de la jeunesse de la population réunionnaise par rapport à la population métropolitaine.

Graphique 4 : Taux de suicide par âge des hommes réunionnais et métropolitains



Graphique 5 : Taux de suicide par âge des femmes réunionnaises et métropolitaines



Le suicide à La Réunion se caractérise par :

Une diminution du nombre de suicide depuis 1993 (...mais reprise en 2001)

- **Un suicide très masculinisé**
- **Des taux de suicide par aux âges jeunes plus élevés qu'en métropole**

DRASS REUNION
Service Études et Statistiques
Décembre 2005